



---

## Communiqué de presse

### Primes et bonis : Les cadres du Cégep passent à la caisse

**(Sherbrooke, le lundi 27 mars 2006)** Les syndicats du Cégep de Sherbrooke exigent que la direction de l'institution soit transparente dans l'utilisation des fonds publics.

Depuis plus de cinq mois, les trois syndicats demandent les noms des cadres bénéficiaires de près de 45 000 \$ de primes pour l'année 2003-2004 (Consulter le dossier ci-joint).

Plusieurs questions sont soulevées par l'existence même de ce programme :

- Quelle est la pertinence d'un tel programme dans les organismes publics ?
- Dans le contexte où les ressources du Cégep sont insuffisantes pour réaliser sa mission, comment la direction peut-elle soutenir l'existence d'un tel programme ?
- Si l'objectif de ces primes et bonis est de reconnaître la qualité et le rendement de certains cadres, pourquoi ne pas rendre publique cette reconnaissance ?

Il nous apparaît clairement que l'existence même de ce programme est encore plus inappropriée dans la conjoncture de l'après-loi 142. Rappelons que les employés du Cégep obtiennent :

0 % d'augmentation en 2003

0 % d'augmentation en 2004

0 % d'augmentation en 2005,

alors que les cadres ont obtenu des majorations significatives de leurs salaires dans les trois dernières années.

De plus, le Cégep peine à assumer ses responsabilités de base : manque de matériel didactique, manque de personnel de soutien et professionnel, manque d'enseignants...

Nous souhaitons que la direction du Cégep revendique, avec nous, une augmentation du financement de l'éducation supérieure. Pour ce faire, question de légitimité et de transparence, nous demandons au Conseil d'administration de mettre fin à ce programme.

- 30 -

---

Catherine Ladouceur  
Présidente  
Syndicat du personnel enseignant  
du Cégep de Sherbrooke

---

André Rancourt  
Président  
Syndicat du personnel de soutien  
du Collège de Sherbrooke

---

Monsieur Raymond Noro  
Président  
Syndicat du personnel professionnel  
du Collège de Sherbrooke

**Pour information :**

- Syndicat des enseignants : 562-6030

- Syndicat du personnel de soutien : 564-6350 #265

- Syndicat des professionnels : 564-6350 #265